



Baccharis à feuille d'arroche

(*Baccharis halimifolia*)

Gestion d'une petite population de Baccharis localisée dans le sud de la Corse

Conservatoire botanique national de Corse

■ Service de l'Office de l'environnement de la Corse, le Conservatoire botanique de Corse a obtenu en 2008 l'agrément du ministère chargé de l'écologie lui permettant de devenir le 11^e Conservatoire botanique national.

■ Il a pour mission :

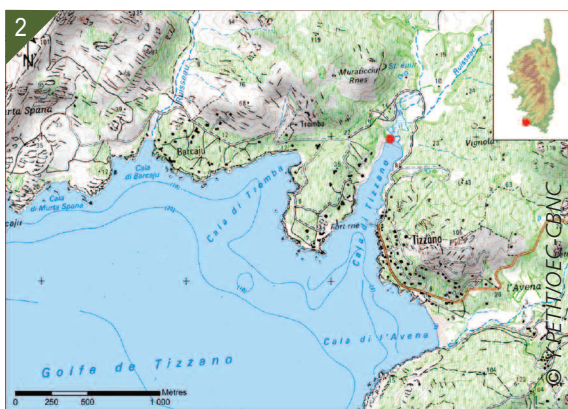
- d'identifier et de contribuer à la conservation de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels de Corse ;
- de fournir des informations et un concours technique à l'État, aux établissements publics et aux collectivités territoriales pour mettre en œuvre des politiques nationales et régionales de protection de la nature et d'aménagement du territoire ;
- d'informer et d'éduquer le public sur la préservation de la diversité végétale.

■ Contact : Yohan Petit, référent espèces exotiques envahissantes - petit@oec.fr

Site d'intervention

■ En Corse, le baccharis a été observé pour la première fois en milieu naturel le 22 septembre 2015 sur la commune de Tizzano (2A), au sud de Sartène, en Corse du Sud (Paradis G., com. pers.). À ce jour, il s'agit de la seule mention connue de cette espèce en Corse, et le vecteur de cette introduction n'est pas identifié.

■ La baie de Tizzano présente en son extrémité nord un marais du même nom. Ce marais est compris entre un cordon littoral étroit et de faible hauteur et des dépôts fluviaux amenés par des ruisseaux de longueur réduite dont le plus long mesure près de 3,5 kilomètres. Le cordon littoral présente la particularité d'être recouvert tout au long de l'année d'importantes couches de débris de posidonies apportés par la mer et particulièrement lors des tempêtes hivernales. Le marais de Tizzano et ses alentours, pourtant non classés en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), présentent un fort intérêt phytoécologique. De nombreuses espèces rares (R),

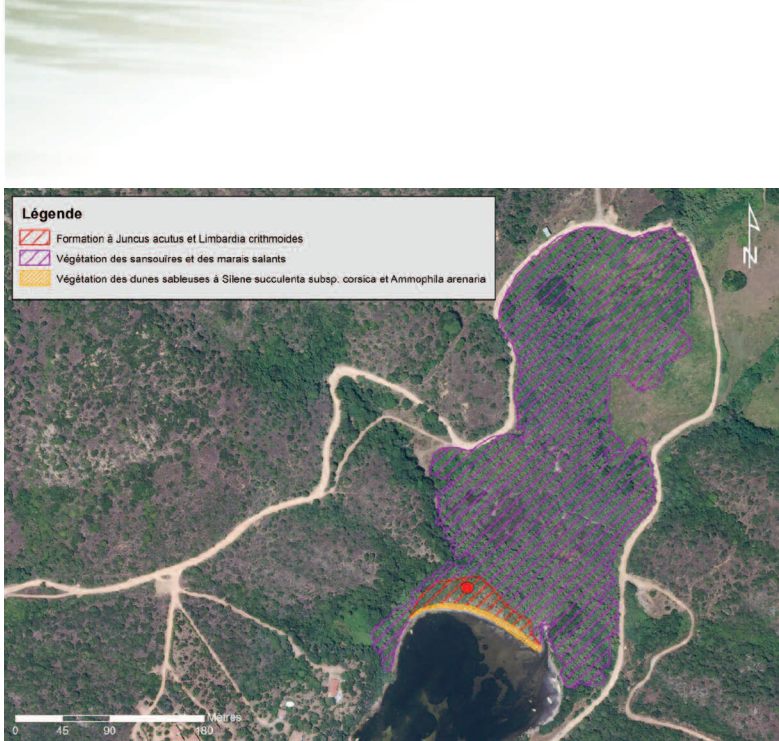


1 - Individus de *Baccharis halimifolia* enchevêtrés au milieu de *Tamarix africana*.

2 - Carte de localisation de la station de *Baccharis halimifolia* en Corse.

très rares (RR) ou protégées (P) y sont recensées, notamment *Heliotropium supinum* (R), *Ranunculus sceleratus* ou encore *Tamarix africana* (P). Ce secteur comporte également une grande diversité de groupements de végétation parfois rares en Corse.

■ En 2015, la station abritait 6 individus formant un fourré enchevêtré au milieu de *Tamarix africana*.



Éléments de végétation à proximité directe de la station de *Baccharis halimifolia*.

Nuisances et enjeux

- Les quelques individus de baccharis actuellement présents ne peuvent engendrer d'impact significatif dans le site. Toutefois, au vu des conditions environnementales locales très favorables au développement rapide d'une population, la gestion de cette espèce connue pour avoir une très importante capacité de colonisation est apparue indispensable pour conserver la diversité écologique du site.

■ Conséquences éventuelles sur l'écosystème

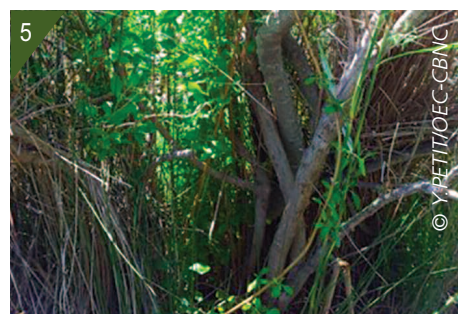
- *B. halimifolia* peut former des fourrés très denses impactant la structure des communautés végétales locales et le bon fonctionnement des écosystèmes, en provoquant en particulier une diminution de l'accès à la lumière pour les espèces indigènes, limitant ainsi la croissance des espèces héliophiles, des modifications et un appauvrissement de la diversité de la communauté colonisée, la fermeture des milieux et la réduction des surfaces occupées par les espèces herbacées.
- Ces fourrés peuvent également augmenter les risques d'incendie.

■ Conséquences sanitaires éventuelles

- La production importante de fleurs de *B. halimifolia* au pouvoir allergisant reconnu pourrait induire une aggravation du rhume des foins chez les usagers du site.
- Le milieu en voie de colonisation par l'espèce est une zone favorable au développement larvaire des moustiques. Le couvert végétal dense qui pourrait être offert par son développement pourrait protéger les gîtes larvaires des pressions environnementales et des effets des éventuels traitements anti-moustiques réalisés.

Interventions

- Des premières prospections ont été réalisées en octobre 2015 aux alentours des individus recensés pour préciser la distribution de l'espèce. Elles ont été étendues à l'ensemble des milieux favorables à l'espèce présents à proximité de la Cala di Barcaju, de la Cala di Tromba, de la Cala di Tizzano et de la Cala di l'Avena.



3 - Cerclage des troncs de l'individu âgé.
4 et 5 - Rejets de *Baccharis halimifolia* avant la seconde intervention de cerclage réalisée en 2017.

■ Dans un objectif de réaction rapide, des interventions sur ces individus ont été réalisées dès leur découverte. L'objectif était d'arrêter la propagation de l'espèce et, compte tenu du caractère insulaire du territoire et du faible nombre d'individus, de tenter d'éradiquer cette petite population. Cette action a été poursuivie en 2017 puis en 2019.

■ Lors des interventions, une vigilance particulière a été observée pour éviter la dispersion et la fragmentation des plantes. La même vigilance a été portée pour éviter une perturbation trop importante du milieu et du sol pouvant être occasionnée par le piétinement et les travaux.

■ L'intervention de 2015 a porté sur 1 individu femelle de près de 3 mètres de hauteur et sur 5 jeunes individus de moins de 2 mètres, produits de drageonnage distants au maximum d'un mètre du plant mère. Les jeunes individus ainsi que les racines traçantes émises par le plant mère ont été extraits manuellement avec une pioche.

■ La méthode du dessouchage n'a pas été retenue pour la gestion de l'individu âgé en raison de son enchevêtrement avec un fourré de *Tamarix africana* (taxon protégé à l'échelle nationale). Dans ce cas, la méthode du cerclage a été appliquée. En dessous des premières branches, sur près de 90 % du pourtour des troncs, l'écorce a été retirée à l'aide d'un sécateur jusqu'à l'aubier sur une bande de 4 à 5 cm de largeur. L'individu étant en début de fructification, il a été préalablement taillé pour éviter tous risques de production et de dissémination de graines viables.

■ L'opération a été renouvelée en 2017 sous les quelques rejets situés directement sous le premier cerclage.

■ Un suivi tous les 2 ans a été mis en place.

■ Transport, stockage et élimination des déchets

■ Pour éviter la dissémination de propagules, les déchets ont été stockés et transportés dans des sacs hermétiques avant d'être incinérés.

Résultats et bilan

■ Résultats

■ L'équivalent de 3 sacs de 100 L a été extrait lors de l'intervention de 2015 contre moins d'un quart de sac de 100 L en 2017.

■ En 2017, aucun nouvel individu n'a été recensé et les troncs qui avaient été cerclés étaient en grande partie desséchés et commençaient à se détériorer. Ces observations montraient l'efficacité des mesures de gestion mises en place en 2015.

■ Sur l'individu âgé, il convient de mentionner la présence de rejets sur 2 troncs (moins de 5 par tronc) situés au-dessus (assez rare) et en dessous du cerclage (plus fréquent). L'opération de gestion a donc été renouvelée en 2017 (voir plus haut).

■ Les observations de 2019 ont permis de constater la mort de l'ensemble des troncs de baccharis. Le bois mort resté sur place était en cours de décomposition.

■ Un suivi reste néanmoins nécessaire pour confirmer ce résultat positif.



6 et 7 - Station de Baccharis halimifolia avant la première intervention en 2015.

8 et 9 - Station de Baccharis halimifolia avant la seconde intervention en 2017.

■ Bilan

Bilan du matériel nécessaire et des coûts estimés.

Matériel	Quantité	Caractéristiques	Prix unitaire (€)
Pioche	1	Pioche terrassière acier forgé, manche en bois	20
Sécateur	1	Sécateur de jardinier	25
Gants	1	Type jardinage	15
Sacs en plastique	10	100 Litres, 65 microns	10
TOTAL	-	-	70

■ Les opérations ont été réalisées par un agent du Conservatoire botanique national de Corse. Le dessouchage et le cerclage des individus présents ont nécessité 4 h en temps cumulé de 2015 à 2019, et les prospections complémentaires autour de Tizzano ont totalisé 8 h, soit 12 h de mobilisation au total.

■ La technique du cerclage est rapide, facile et peu coûteuse à appliquer. Elle présente de plus les avantages de très peu perturber le site et d'occasionner la mort des individus par épuisement avec peu ou pas de rejets de drageons.

Valorisation des actions

■ Bien que débutées avant le début du projet, ces opérations ont été intégrées dans le projet Interreg ALIEM et présentées lors de l'atelier international sur les espèces exotiques envahissantes de Méditerranée à Alghero, 25 octobre 2017. <http://interreg-maritime.eu/fr/web/aliem/-/evento-futuro-2>

Perspectives

■ Un suivi du site sur 5 ans est prévu pour attester de la disparition de l'espèce.
■ En Corse, l'espèce n'a pas été observée dans des jardins de particuliers, cependant un nouvel « avis de recherche » sera lancé au printemps 2020 sur les réseaux sociaux et dans les réseaux d'observateurs afin de faire remonter la présence éventuelle d'autres stations de baccharis.

Rédaction : Yohan Petit, Conservatoire botanique national de Corse et Doriane Blottière, Comité français de l'UICN.

Cette expérience de gestion complète celles des volumes 2 et 3 de l'ouvrage « Les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion », dans la collection Comprendre pour agir de l'OFB. (<https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/node/64>).



10 - Pied de baccharis en décomposition (2019).

En savoir plus...

■ Sarat E., Petit Y., Dutarte A. et Blottière B. 2019. Les espèces exotiques envahissantes. Zoom sur deux espèces végétales des milieux lagunaires. Formation sur les EEE, Life Marha, Corte, Corse, 26 juin 2019. https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2019/07/CO_SAR_AT_EVEE_26Jun2019.pdf